

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Toute installation d'un dispositif d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une déclaration auprès du SPANC où se situe l'habitation concernée (arrêtés du 6 mai 1996).

Le propriétaire doit remplir cette demande le plus clairement possible et déposer le dossier complet à Veolia Eau. A réception et dans un délai de 30 jours, un technicien rendra un avis sur la conformité du projet.

Numéro du certificat d'urbanisme :

Numéro du permis de construire :

Date du permis de construire :

Date de la demande d'installation :

Section et numéro du cadastre du projet :

Adresse de la parcelle concernée par le projet :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél. :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :

Email :

PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE :

- Le présent formulaire dûment complété
- Un plan de situation de la parcelle
- Un plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500 sur base cadastrale
- Un plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500
- Le plan intérieur de la maison
- Un compte rendu de l'étude de sol, le cas échéant
- Une étude de définition de la filière d'assainissement non collectif, le cas échéant, comprenant :
 - prétraitement : fosse toutes eaux, fosse septique, dégraisseur, préfiltre, pompe
 - dispositif de traitement : tranchées d'épandage, filtre à sable, ...
 - mode d'évacuation des eaux traitées

Le projet

NATURE : Construction neuve Réhabilitation de l'existant

CONCEPTION (bureau d'études, architecte, etc.) :

REALISATION :

Nom de l'installateur prévu :
Adresse :

Tél. :

CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE :

Résidence principale Résidence secondaire
 Local professionnel Autre usage (précise)

Nombre d'usagers prévus :

Nombre de pièces à vivre: (hors cuisine, buanderie et bureaux) : dont chambres

Caractéristiques du projet

PLAN DE MASSE :

Schématiser le plus clairement possible :

- L'habitation
- La sortie des eaux usées de la maison
- Le prétraitement (fosse toutes eaux...) et les 2 ventilations associées
- Le traitement et, le cas échéant, le rejet des eaux traitées
- L'évacuation des eaux de pluies
- La végétation envisagée (arbres, haies, jardin potager, ...)
- Les bâtiments annexes (garages, piscine, ...)
- Les surfaces imperméables où destinées à l'être (terrasses, allées, ...)
- Les puits, captages ou forages utilisés en alimentation d'eau potable ou pour l'arrosage
- Les cours d'eau, fossés, mares, ...
- Les voies de circulation des véhicules

PLAN EN COUPE :

Schématiser le plus clairement possible : l'emplacement de votre logement, de la fosse, du préfiltre, du bac à graisse, du dispositif de traitement, de l'évacuation des eaux pluviales.

L'installation

LE TERRAIN :

- Superficie totale de la parcelle :
- Superficie disponible pour l'assainissement :
- Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? Oui Non
- Pente du terrain prévu pour l'assainissement : < 5 % entre 5 et 10 % > 10 %
- Présence d'un captage d'eau (puits ou forages) à proximité des ouvrages : Oui Non
- Est-il destiné à la consommation humaine ? Oui Non Ne sait pas
- Si oui, distance par rapport au dispositif : mètre
- Destination des eaux pluviales :

Rappel : le rejet des eaux pluviales (toitures, terrasses, etc.) vers le dispositif d'assainissement est interdit.

Les études réalisées sur le terrain

NATURE DU SOL : ETUDE DE SOL ET ETUDE DE PERMEABILITE

- Nature du terrain à 50 cm de profondeur :

terre végétale sable, gravier limon, argile rocher

- Le sol est-il favorable au traitement des eaux usées (infiltration) ?

Oui Non Ne sait pas

- Une étude de sol à la parcelle permettant de définir la filière d'assainissement a-t-elle été réalisée ?

Oui Non *Si oui, joindre une copie du rapport*

Si non

Le pétitionnaire doit fournir au moins le coefficient de perméabilité du site d'implantation du système. En cas d'absence de cette information, une étude de perméabilité est à joindre au présent formulaire.

Le prétraitement

- Destination des eaux ménagères (cuisine, salle de bain...) :

- Destination des eaux vannes (WC) :

- Volume de la fosse (toutes eaux ou septique) : m³

- Type de fosse (marque, matériaux)

- Est-il prévu 2 ventilations hautes : - une avant la fosse ? Oui Non

- une après la fosse ? Oui Non

- Le préfiltre (indicateur de fonctionnement) est-il incorporé à la fosse ? Oui Non

Si non, volume utile : litres

- Est-il prévu un bac à graisse (obligatoire lorsque la fosse est située à plus de 10 m de la sortie des eaux usées ménagères) ? Oui Non Si oui, volume : litres

- Autre :

Le traitement

Les Filière « dites classiques » :

- Le traitement envisagé utilise le sol en place :

Tranchées d'épandage à faible profondeur : xml soit :ml

Lit d'épandage à faible profondeur : x soit :m²

- Le traitement envisagé utilise un sol reconstitué :

Filtre à sable vertical drainé :ml xml soitm²

Filtre à sable vertical non drainé :ml xml soitm²

Filtre à sable horizontal drainé :ml xml soitm²

Filtre vertical à massif de zéolithe : m² Marque :

Les dispositifs de traitement agréés par publication au journal officiel :

La liste de ces dispositifs est disponible à l'adresse suivante : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

- Titulaire de L'agrément : Dénomination commerciale :

- N° d'agrément : Capacité épuratoire : EH

Un rejet des eaux traitées est-il prévu (filière drainée) ? Oui Non

Si oui, type d'exutoire :

Si nécessaire, joindre l'autorisation écrite de déversement du gestionnaire et du propriétaire de l'exutoire

Rappel : le dispositif de traitement doit être implanté :

- à plus de 5 m de l'habitation
- à plus de 3 m des limites de la parcelle
- à plus de 3 m d'un arbre
- à plus de 35 m d'un point de captage d'eau destinée à la consommation humaine ou animale.

Engagement du propriétaire

Le pétitionnaire s'engage à ce que l'installation soit établie dans son intégralité, conformément au projet tel qu'il aura été accepté, et conformément à la réglementation en vigueur.
La date de début des travaux et la date prévisionnelle d'achèvement des travaux devront être signalées au SPANC. L'installation ne pourra être recouverte qu'après avis sur sa conformité.

- J'autorise le technicien de la Société Veolia Eau à accéder à mon terrain afin d'établir, plus précisément, le rapport d'instruction.
- Je souhaite être présent lors de la visite terrain. Je demande à être contacté au pour convenir d'un rendez-vous.
- Je désire recevoir une copie du rapport d'instruction par mail
.....@.....

A _____, le _____
Signature :

Les prestations de contrôle de conformité (conception et réalisation) seront facturées au pétitionnaire, ainsi que les éventuelles contre-visites.

PROPOSITION D'AVIS DU CONTROLEUR

Avis : favorable / favorable avec réserves / défavorable

Date, nom et signature du contrôleur

AVIS DU RESPONSABLE DU SERVICE DE CONTROLE

Avis : favorable / favorable avec réserves / défavorable

Date, nom et signature du contrôleur